



Rapport de suivi sur la mise en œuvre des mesures prévues au Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de La Haute-Côte-Nord – 2018

CONTEXTE

Le Conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord a adopté, lors de la séance ordinaire du 17 janvier 2017, le *Règlement n° 138-2017 édictant le plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC de La Haute-Côte-Nord 2016-2020*.

Le PGMR prévoit un programme de suivi annuel afin d'ajuster les moyens de mise en œuvre dans le but de les rendre plus efficaces et de permettre au Conseil de la MRC de faire des recommandations lorsqu'il le juge nécessaire.

De plus, depuis 2014, le versement des subventions prévues par le *Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles* est conditionnel à la transmission annuelle au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) d'un rapport de suivi sur la mise en œuvre des mesures prévues au PGMR. Ce rapport de suivi doit être acheminé au ministre au plus tard le 30 juin.

Il est important de noter que, même s'il couvrait l'année 2016, le PGMR 2016-2020 est entré en vigueur seulement le 26 mai 2017.

L'année 2018 a été marquée par la finalisation de la transition des conteneurs à chargement arrière par des conteneurs à chargement avant et la construction d'un centre de transfert des matières résiduelles aux Bergeronnes. Le chantier a débuté en mai et s'est terminé en octobre 2018. Les opérations du centre de transfert ont débuté le 23 octobre 2018. Ces projets d'envergure ont occasionné des retards et/ou le report de certaines mesures. D'ailleurs, le tableau sur les pages suivantes explique l'avancement des mesures du PGMR 2016-2020.

Objectif 1 : Mesures visant la réduction et la réutilisation

N° mesure	Mesure/Description	Réalisée	Échéancier	Avancement
1.1	Informer et sensibiliser les citoyens aux bienfaits de la réduction à la source et du réemploi. Publiciser les services offerts, incluant les encombrants et CRD, en ajoutant sur la page Facebook du Service GMR, des photos des articles disponibles aux écocentres.	Oui	Depuis 2016, à l'année	<ul style="list-style-type: none"> • En moyenne deux publications Facebook/semaine. • 10 publications dans la page mensuelle de la MRC HCN dans le journal Haute-Côte-Nord, en plus des publications d'horaires (encombrants, collectes carcasses et écocentres, etc.). • 18 capsules vidéo sur TVR7. • 18 pubs radio de 30 secondes diffusées 5 fois par jour, 7 jours sur 7. • Entrevues radiophoniques réalisées aux 2 semaines, le lundi, pendant toute l'année.
1.2	Publiciser le prêt de vaisselle durable offert par Le Nord est pour les événements et réunions écoresponsables. Au besoin, développer des partenariats avec des organismes pour offrir un service similaire.	Oui	2016 à 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Publications sur la page Facebook. • Inclut dans le guide des événements écoresponsables, finalisé en juin 2018. Ce guide est donné aux organisateurs d'événements du territoire.
1.3	S'assurer que toutes les municipalités utilisent de la vaisselle durable et les inciter à le faire, le cas échéant.	Non	2016 à 2020	Des rencontres de sensibilisation sont prévues avec les municipalités d'ici la fin de l'année 2019.
1.4	Publiciser davantage les collectes des résidus verts offertes par les municipalités ainsi que le service de récupération des branches et des résidus verts aux écocentres.	Oui	Depuis 2016, à chaque année	Communiqués de presse (journal, radio et municipalités), publications Facebook sur la page du Service GMR.
1.5	Proposer aux élus d'instaurer des conseils sans papier, pour l'ensemble des municipalités de la région. Faire la promotion des réunions sans papier auprès des organismes.	Oui (réalisée en partie et en cours)	2017-2018	Conseil de la MRC en mode informatique. Promotion envoyée aux directeurs généraux des municipalités et rédaction d'un guide municipal des actions réductrices de matières résiduelles prévue d'ici 2020.
1.6	Proposer aux élus de diffuser les bulletins municipaux par courriel ou par les réseaux sociaux afin de limiter les envois postaux.	En cours	2018	Rédaction d'un guide municipal des actions réductrices de matières résiduelles prévue d'ici 2020.
1.7	Vérifier les aspects légaux et techniques entourant la possibilité d'envoyer les comptes de taxes électroniquement (2017). Utiliser l'envoi électronique pour les comptes de taxes du TNO et inciter les municipalités à en faire autant (2018).	Reportée	2019	Cette action a été reportée en 2019, le projet de centre de transfert des matières résiduelles ayant été priorisé en 2018.
1.8	Bonifier les installations de réemploi aux écocentres afin de rendre la vente des encombrants et des CRD plus attrayante (bâtiment supplémentaire à PSM, étagères, meilleur classement, etc.). Évaluer également la possibilité d'établir un partenariat avec un OBNL du secteur ouest pour bonifier les services de réemploi.	Oui (réalisée en partie et en cours)	2018	Complétée à l'écocentre de Portneuf-sur-Mer. L'aménagement de l'écocentre des Bergeronnes sera entièrement refait, dont la section réemploi. Le tout est prévu fin 2019, sinon été 2020. À venir pour Sacré-Cœur.
1.9	Conclure des ententes de partenariat avec des OBNL pour assurer un service de collecte à domicile des encombrants, ce service pouvant remplacer la collecte automnale des encombrants.	En cours	2018	Démarche toujours en cours.
1.10	Appuyer les interventions auprès des instances gouvernementales afin de soutenir l'instauration de lois réduisant le suremballage et interdisant la vente de plastique n° 6.	Non	2017	Reportée en 2020.

N° mesure	Mesure/Description	Réalisée	Échéancier	Avancement
1.11	Rencontrer les principaux ICI qui génèrent des sacs de plastique et du styromousse et mettre en place des mesures incitatives et/ou coercitives pour diminuer leur utilisation.	Non	2016	Mesure remplacée par un programme d'accompagnement technique et de soutien financier aux ICI (mesures selon leurs besoins).
1.12	Obtenir la certification <i>ICI On Recycle!</i> niveau 2 (2017), puis niveau 3 (2018) et inciter les municipalités à en faire autant.	Non	2017	Mesure remplacée par un programme d'accompagnement technique et de soutien financier aux ICI (mesures selon leurs besoins).
1.13	Fournir aux municipalités des bibliothèques libre-service (Croc-livres) en les construisant à partir des matériaux récupérés aux écocentres.	Oui	2018	Mesure complétée en 2018. Les bibliothèques libre-service ont été fabriquées par des étudiants de niveau secondaire avec des matériaux récupérés dans les écocentres. Un croque-livres a été installé dans chacune des 8 municipalités ainsi que sur une communauté innue du territoire de la MRC.
1.14	Ajouter des éléments favorisant les 3RV à la <i>Politique d'achat local</i> de la MRC et proposer un modèle similaire aux municipalités.	Non	2018	Reportée en 2019, mais démarches entreprises pour la promotion du vrac dans les marchés locaux.
1.15	Établir une proposition de tarification basée sur le volume des bacs et conteneurs destinés aux ordures utilisés par les usagers du secteur résidentiel, à être appliquée par les municipalités. Réviser cette tarification annuellement.	Oui	2017	Complétée.

Objectif 2 : Mesures visant les matières recyclables

N° mesure	Mesure/Description	Réalisée	Échéancier	Avancement
2.1	Poursuivre la réalisation de la Loto-Écolo en visant non seulement le secteur résidentiel mais aussi ICI. Réévaluer la pertinence de cette campagne et la bonifier au besoin (à compter de 2018).	Oui	2016 à 2020	Mesure complétée et bonifiée en 2018 avec la toute première vérification des ICI. Au total, 362 commerces du territoire ont été vérifiés.
2.2	Mettre davantage en application le règlement qui rend obligatoire le tri à la source en distribuant des constats d'infraction aux usagers récalcitrants. Être plus vigilants pour le papier et le carton, qui sont bannis de l'enfouissement.	Oui	2016 à 2020	Complétée en 2018 et la mesure se poursuit.
2.3	Poursuivre l'embauche d'un ou deux étudiants en période estivale afin d'appuyer l'agent de sensibilisation dans la réalisation de campagnes.	Oui	2016 à 2020	En 2018 : deux étudiants pendant 12 semaines.
2.4	Assurer la présence de l'équipe écoresponsable de la MRC et appuyer les organisateurs dans la planification et la réalisation de leurs événements.	Oui	2016 à 2020	En 2018, un guide à l'intention des organisateurs d'événements écoresponsables sur le territoire de la MRC a été rédigé. Celui-ci permet de planifier, d'adapter leurs mesures et d'avoir des outils à leur disposition lors de l'organisation de leurs événements.
2.5	Consolider et publiciser le prêt d'équipements de récupération des matières recyclables et organiques lors d'événements écoresponsables.	Oui	2016 à 2020	En 2018, prêts d'équipements pour les matières recyclables et organiques : <ul style="list-style-type: none"> • Pow-Wow (Essipit) ; • Festivent (Longue-Rive) ; • Festival de la famille (Forestville) ; • Congrès de médecine d'urgence en région (Les Escoumins).

N° mesure	Mesure/Description	Réalisée	Échéancier	Avancement
2.6	Adopter et publiciser la charte des matières recyclables de la collecte sélective.	Oui	Réalisée	
2.7	Poursuivre le déploiement du service de récupération des matières recyclables dans les aires publiques municipales, avec l'aide financière de la Table pour la récupération hors foyer.	Oui		Dernier projet réalisé : 3 îlots de tri pour la polyvalente des Berges. Cette mesure ne sera pas reconduite pour les années subséquentes car le programme de TRHF n'existe plus.
2.8	Poursuivre et publiciser la politique de remplacement des bacs bleus, la MRC assumant 50 % des frais.	Oui	2016 à 2020	Rappel fait sur la page Facebook du service GMR, ainsi que dans des capsules radio (CHME) et télévisuelles (TVR7).
2.9	Analyser la possibilité de détourner des ordures certaines matières ayant un potentiel de valorisation énergétique (2019). Le cas échéant, développer un projet permettant de le faire dans le cadre du centre de traitement intégré multimatière (CTIMM).	2019	2019 à 2020	Mesure prévue pour 2019-2020.
2.10	Préciser les quantités de plastique agricole générées et évaluer les opportunités de recyclage (2019). Le cas échéant, développer un projet permettant leur collecte et leur recyclage.	2019	2019 à 2020	Démarche amorcée en 2018, à compléter ultérieurement. Tenter d'inclure les plastiques de marinas (protection des bateaux de plaisance).

Objectif 3 : Mesures visant les résidus de construction, rénovation et démolition (CRD)

N° mesure	Mesure/Description	Réalisée	Échéancier	Avancement
3.1	Implanter un poste de transbordement des CRD à l'écocentre des Bergeronnes afin d'optimiser le tri et le transport des matériaux provenant du secteur ouest et d'offrir un meilleur service aux usagers commerciaux.	Oui	2018	Le centre de transfert a été complété à l'automne 2018 et les CRD triés des ordures sont maintenant valorisés.
3.2	Implanter une plateforme de transbordement des CRD à l'écocentre de PSM afin d'optimiser le tri et le transport des matériaux provenant du secteur est.	Oui	Réalisée	
3.3	Optimiser la gestion de l'écocentre de PSM afin d'assurer une meilleure qualité de tri et de gestion des CRD.	Oui, toujours en cours.	2016 à 2020	En 2018, une balance a été installée à l'écocentre de Portneuf-sur-Mer. Elle permettra de faire un meilleur suivi sur les matières acheminées et le poids de celles-ci.
3.4	Effectuer un suivi régulier auprès du groupe Boisaco et d'autres entreprises et organismes régionaux concernant la valorisation énergétique locale de certains CRD.	Non	2016 à 2020	Prévue au cours de 2019.
3.5	Produire des documents d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) afin d'informer les citoyens et les entrepreneurs des matières bannies de l'enfouissement (actuelles et à venir) et des méthodes de déconstruction appropriées pour favoriser la	En cours	2017 à 2020	À remettre aux municipalités lors des rencontres individuelles.

N° mesure	Mesure/Description	Réalisée	Échéancier	Avancement
	récupération des CRD. Remettre ces documents lors de l'émission des permis.			
3.6	En collaboration avec les quincailleries locales, informer les particuliers et les entreprises des options de gestion des résidus de CRD et des meilleures pratiques lors du processus d'achat des matériaux.	En cours	2017 à 2020	Même document que pour les municipalités. Sujet d'une éventuelle capsule.
3.7	Effectuer le pré-tri des ordures à l'arrivée au centre de traitement intégré multimatière (CTIMM) afin d'extraire le plus de CRD possible et inclure un aimant permettant de récupérer les matériaux ferreux à la chaîne de tri du CTIMM.	2020	2016 à 2020	Démarches de planification en cours. Réalisation reportée à 2020.
3.8	Inaugurer officiellement les écocentres des Bergeronnes (2016) et de Portneuf-sur-Mer, ainsi que du centre de traitement intégré multimatière (CTIMM), le cas échéant (2019), en invitant toute la population à visiter les infrastructures et en la sensibilisant à l'importance d'une saine gestion des matières résiduelles. Articuler l'inauguration de l'écocentre des Bergeronnes autour d'un projet de médiation culturelle.	En cours	2019	La construction du centre de transfert a débuté en mai 2018 et a terminé en octobre 2018. Une inauguration a eu lieu en novembre 2018 afin d'officialiser le début des opérations. Les médias locaux, les élus, les différents partenaires du projet ont pu assister à un déchargement de camion à ordures ainsi qu'au chargement avec la chargeuse sur roues. L'inauguration officielle des écocentres aura lieu en 2019, voire 2020, après avoir effectué le nouvel aménagement de l'écocentre des Bergeronnes.
3.9	Mettre davantage en application le règlement qui interdit l'élimination des CRD en distribuant des constats d'infraction aux usagers récalcitrants. Être plus vigilants pour le bois, qui est banni de l'enfouissement.	En cours	En continu	
3.10	Préparer une clause à ajouter aux devis de la MRC et des municipalités, rendant obligatoire l'acheminement des CRD aux écocentres de la MRC ou à un centre de tri autorisé.	Non	2017	Reportée à 2019-2020.
3.11	De concert avec les municipalités, établir un programme incitatif et/ou une méthode de travail permettant un lien entre l'émission des permis de construction et la fréquentation aux écocentres, afin de s'assurer que les CRD soient effectivement récupérés.	Non	2017	Reportée à 2019-2020.
3.12	Exiger de l'asphalte et des agrégats récupérés pour les travaux réalisés par la MRC et inciter les municipalités à en faire autant. Préparer des clauses spécifiques dans les plans et devis à cet effet.	Oui	2017	En 2018, après la construction du centre de transfert aux Bergeronnes, une partie du chemin d'accès a été pavé avec de l'asphalte recyclé. Le pavage sera complété en 2019, avec le même matériel.
3.13	Évaluer la possibilité de fournir des sacs dédiés à la récupération des fractions plus fines des CRD, qui peuvent être apportés aux écocentres par les usagers (2018). Le cas échéant, les distribuer lors de l'émission des permis (2019-2020).	Non	2018 à 2020	Prévue en 2019.

Objectif 4 : Mesures visant les encombrants

N° mesure	Mesure/Description	Réalisée	Échéancier	Avancement
4.1	Intervenir auprès des instances gouvernementales afin que les meubles rembourrés, les matelas ainsi que les appareils réfrigérants soient les prochains résidus visés par la responsabilité élargie des producteurs (RÉP) ou que des solutions alternatives de recyclage soient proposées.	Non	2017	Reportée à 2019.
4.2	Maintenir le partenariat avec Le Nordest (ou un OBNL à vocation similaire) pour s'assurer qu'un maximum de matières soient réemployées lors de la collecte des encombrants.	En cours	2016 à 2020	Toujours en cours ; partenariat bien établi et encadré par une entente.

Objectif 5 : Mesures visant les matières organiques (incluant les boues de fosses septiques et boues municipales)

N° mesure	Mesure/Description	Réalisée	Échéancier	Avancement
5.1	Planifier, implanter et opérer le centre de traitement intégré multimatière (CTIMM) afin de valoriser les matières organiques provenant des secteurs résidentiel et commercial, si les résultats de l'étude réalisée par le CRIQ sont probants (ces derniers ont été présentés en mai 2016 après que le PGMR ait été envoyé). Dans le cas contraire, le recyclage des matières organiques sera réalisé avec une collecte à trois voies plutôt que le CTIMM.	En cours	2016 à 2020	Orientation retenue par le Conseil suite à de nombreuses études : collecte à deux voies. Un projet-pilote est actuellement en cours avec le ministère. La demande est prête et sera déposée au PTMOBC au cours de l'été 2019.
5.2	Promouvoir le compostage domestique et communautaire, en ciblant les ICI produisant une grande quantité de matières organiques.	En cours	2016 à 2020	Toujours en cours, programme d'accompagnement des ICI et promotion des composteurs et biodigesteurs. Une 3 ^e saison réussie pour le compostage commercial et volontaire de Tadoussac. Service d'apport volontaire également offert aux Bergeronnes (ICI inclus).
5.3	Offrir un programme de remboursement des lames de tondeuse déchiqueteuses et promouvoir l'herbicyclage.	En cours	2016 à 2020	Toujours en cours.
5.4	Offrir de l'accompagnement technique aux municipalités désirant implanter un service de compostage par apport volontaire.	Oui	2016 à 2020	Une 3 ^e saison réussie pour le compostage commercial et volontaire de Tadoussac. Un autre achat de 100 biodigesteurs pour Forestville en 2018. Service d'apport volontaire également offert aux Bergeronnes (toujours à bonifier). Toutes les mesures sont reportées pour 2019.
5.5	Préciser l'inventaire des boues de fosses septiques et des boues municipales et s'assurer de la conformité de ceux-ci.	Non	2017-2018	Mesure reportée en 2020.
5.6	Rédiger et proposer un règlement-type aux municipalités afin d'encadrer davantage la vidange des BFS et de s'assurer du respect de la réglementation. Le tout serait avantageux afin d'effectuer les vidanges dans un cadre adapté aux besoins précis de notre région en assurant leur recyclage ou retour au sol.	Non	2017	Mesure reportée en 2020.

N° mesure	Mesure/Description	Réalisée	Échéancier	Avancement
5.7	Réévaluer la rentabilité d'une collecte des résidus verts offerte par les municipalités comparativement à une collecte regroupée et effectuée par la MRC. Modifier l'offre de collecte en conséquence.	Non	2018 à 2020	Prévue en 2020; prochain appel d'offres de collecte en 2022.
5.8	Évaluer la pertinence (1) d'effectuer un appel d'offres regroupé (par secteur) pour la vidange systématique des fosses septiques ou (2) de déléguer la compétence pour la gestion des BFS à la MRC (2018-2019). Mettre en œuvre l'option retenue (2020).	Non	2018 à 2020	Prévue en 2018-2020.
5.9	Évaluer la possibilité de diminuer la tarification GMR pour les citoyens qui pratiquent le compostage domestique.	Non	2020	Prévue en 2020.

Objectif 6 : Mesures visant spécifiquement les industries, commerces et institutions (ICI)

N° mesure	Mesure/Description	Réalisée	Échéancier	Avancement
6.1	Établir une tarification basée sur le volume des bacs et conteneurs destinés aux ordures, à être appliquée par les municipalités. Réviser cette tarification annuellement.	Oui	2016 à 2020	Toujours en cours.
6.2	Modifier le mode de collecte pour passer des conteneurs à chargement arrière aux conteneurs à chargement avant. Effectuer une tournée des ICI pour s'assurer de fournir le volume de conteneurs appropriés.	Oui	2017	Mesure réalisée et complétée en 2018 sur tout le territoire de la MRC.
6.3	Dans le cadre de la Loto-Écolo ou d'une campagne de sensibilisation similaire dédiée aux ICI, mettre davantage en application le règlement qui rend obligatoire le tri à la source en distribuant des constats d'infraction aux ICI récalcitrants.	Oui	2016-2017 et 2018	Toujours en cours. Commentaires positifs de la population et générosité des commanditaires. En 2018, il n'y a eu qu'un seul tour de vérification afin d'alléger la tâche de l'équipe terrain. De cette manière, 362 commerces du territoire ont pu être vérifiés. Une campagne publicitaire d'une valeur de 1000 \$ a été remportée par un commerce de Sacré-Cœur.
6.4	Permettre un accès sans frais aux écocentres aux ICI jusqu'à un seuil raisonnable et sous certaines conditions, et réduire les frais exigés pour les quantités qui dépassent les seuils établis.	Oui	2016 à 2020	Toujours en cours.
6.5	Publiciser et offrir gratuitement aux ICI un service de récupération des RDD assimilables à ceux du secteur résidentiel, qui sont valorisés sans frais.	Oui	2016 à 2020	Toujours en cours. Points de dépôt RDD et écocentres accessibles à tous. Publicité Facebook, capsules et entrevues radio et télé.
6.6	Offrir également la collecte des encombrants aux usagers du secteur ICI.	Oui	2016 à 2020	Toujours en cours.
6.7	Demeurer en contact avec les chambres de commerce et sociétés de développement du territoire afin de cerner les problématiques des ICI et les opportunités de recyclage et valorisation de leurs matières résiduelles.	Oui	2016 à 2020	Premiers contacts établis en 2017. Poursuite et relance prévues pour les années subséquentes.

N° mesure	Mesure/Description	Réalisée	Échéancier	Avancement
6.8	S'allier avec la SADC pour le développement et la mise en œuvre de services d'accompagnement et/ou de reconnaissance des ICI qui souhaitent performer en GMR.	Oui, à réviser	2017	Cette mesure ne fait plus partie du mandat de la SADC; transmission des dossiers à la MRC. Mesure à réviser pour les années subséquentes.
6.9	Produire et diffuser des documents d'information sur la gestion des matières résiduelles s'adressant précisément aux ICI.	Oui	2016 à 2020	Toujours en cours, mais aucun document n'a été produit en 2018. Poursuite de la mesure en 2019 et 2020.
6.10	Offrir un soutien aux OBNL qui travaillent auprès des ICI en contribuant à la réduction du gaspillage alimentaire (ex. : cuisines collectives), et faciliter le maillage entre les ICI et les OBNL.	Oui	2017 à 2020	En cours.
6.11	S'assurer que les règlements municipaux d'urbanisme permettent aux propriétaires d'immeubles commerciaux ou de projets immobiliers d'avoir les espaces nécessaires pour l'installation d'équipements de GMR.	Non	2017 à 2020	Prévue 2018-2019.
6.12	Caractériser et quantifier les résidus issus de la transformation du bois qui sont présentement acheminés aux ordures. Évaluer les possibilités de recyclage et valorisation.	Non	2018	Mesure reportée en 2019.
6.13	Évaluer la pertinence d'effectuer une collecte dédiée aux matières organiques pour les plus grands générateurs (ex. : épicerie et restaurants). À l'été 2016, un projet pilote de collecte des matières organiques pour six commerces s'est déroulé dans la municipalité de Tadoussac. Au cours des 15 semaines du projet, près de 9800 kg ont été récupérés. Le bilan du projet est présentement en cours.	Oui	2016 à 2020	Une 3 ^e saison réussie pour le compostage commercial et volontaire de Tadoussac. Treize commerçants en plus des six dépôts volontaires résidentiels. Poursuite du projet en 2019.
6.14	Évaluer la possibilité d'un partenariat d'affaires avec l'entreprise 9288-3354 Québec inc. ou une autre entreprise pour le recyclage ou la valorisation des matières organiques collectées séparément des ordures.	En cours	2020	Dépôt d'une demande au PTMOBC prévu pour l'été 2019 pour technologie de collecte à deux voies. Voir mesure 5.1.
6.15	Soutenir les ICI dans l'implantation de collectes dédiées aux résidus de viande.	En cours	2016 à 2020	Démarches en cours mais peu de possibilités identifiées. À poursuivre.
6.16	Accompagner les ICI dans leurs efforts de réduction, réutilisation, recyclage et valorisation. Leur offrir un programme de subvention de composteur et autres équipements de GMR.	En cours	2016 à 2020	Toujours en cours.

Objectif 7 : Mesures visant les autres filières (RDD, PE, textiles, pneus, résidus d'activités municipales)

N° mesure	Mesure/Description	Réalisée	Échéancier	Avancement
7.1	RDD : S'allier aux écoles pour établir des points de dépôt de récupération des piles et des téléphones cellulaires. Planter également des points de dépôt aux quincailleries et chez certains ICI.	Oui	2016 à 2020	Un projet de médiation culturelle a eu lieu en 2018. Les jeunes des écoles du territoire ont peinturé des bacs à piles qui ont été déposés dans divers points de dépôt sur tout le territoire de la MRC. 32 points de collecte ont été mis en place.

N° mesure	Mesure/Description	Réalisée	Échéancier	Avancement
7.2	RDD : Évaluer la possibilité d'établir un partenariat avec les OBNL pour effectuer la collecte à domicile de certains RDD.	Non	Reportée 2020	Prévue en 2020.
7.3	RDD et PE : Produire et diffuser des documents d'ISÉ visant spécifiquement la récupération des RDD et des PE. S'allier aux campagnes provinciales.	Oui	2016 à 2020	Toujours en cours. Information diffusée dans les entrevues et capsules, tant radiophoniques que télévisuelles, en plus de la page Facebook.
7.4	Textiles : Publiciser davantage les points de dépôt municipaux.	Oui	2016 à 2020	Toujours en cours. Information diffusée dans les entrevues et capsules, tant radiophoniques que télévisuelles, en plus de la page Facebook.
7.5	Textiles : Achat de deux semi-remorques pour l'entreposage des textiles destinés à l'exportation, aux écocentres des Bergeronnes et de PSM.	Oui	2016-2017	Mesure réalisée.
7.6	Pneus : Poursuivre la diffusion d'information aux détaillants et garagistes, ainsi qu'à la population.	En cours	2016 à 2020	En cours : mise à jour de la liste des garages et détaillants. Recherche pour matériel/dépliant informant les citoyens de la consigne sur les pneus et les débouchés.
7.7	Résidus d'activités municipales : Caractériser et quantifier les résidus d'activités municipales (2018). Évaluer les possibilités de recyclage ou valorisation des résidus acheminés aux ordures et développer un projet permettant de le faire, le cas échéant (2019-2020).	Non	2018 à 2020	Prévue 2018-2020.
7.8	VHU et dépotoirs clandestins : assurer une vigilance particulière afin de répertorier et récupérer les VHU et les autres matières dans les sites de dépotoirs clandestins. Appuyer financièrement les municipalités lors de nettoyage de dépotoirs clandestins.	En cours	2016 à 2020	Plusieurs nettoyages de dépotoirs clandestins ont eu lieu en 2018. Un projet avec le Carrefour jeunesse-emploi a permis de faire du nettoyage à toutes les semaines pendant la saison estivale 2018. Un nettoyage a aussi eu lieu avec l'organisme Club Quad Haute-Côte-Nord. La MRC a fourni matériel, équipement et main-d'œuvre afin de les soutenir dans leur projet.
7.9	Contenants consignés : soutenir les organismes et organisateurs d'événements dans l'implantation d'ilots destinés à la récupération des contenants consignés.	Oui	2017 à 2020	Toujours en cours. Boîtes et sacs Consign'Action ont été distribués. Renforcer l'utilisation des boîtes lors d'événements, de même que dans les écoles et arénas.

Objectif 8 : Mesures visant le territoire non organisé (TNO)

N° mesure	Mesure/Description	Réalisée	Échéancier	Avancement
8.1	Finaliser l'implantation des abris destinés à la récupération des encombrants.	Oui	2016	Cette mesure avec des abris tempos a été réalisée jusqu'en 2017. La mesure n'a pas été poursuivie puisque l'utilisation des abris tempo est interdite pendant la période estivale. Nous offrons toutefois des abris permanents dans 4 zecs afin que les villégiateurs puissent se départir de leurs encombrants correctement. La MRC procède à la collecte 1 fois par semaine.
8.2	Planter les bacs et conteneurs, ainsi que les autres aménagements nécessaires à la récupération optimale des matières recyclables.	Oui	2017	Toujours en cours.
8.3	Poursuivre et intensifier les campagnes de sensibilisation destinées spécifiquement aux usagers du TNO.	Oui	2016 à 2020	Poursuite du programme Loto-Écolo dans les zecs en 2018. L'été 2019 sera, par contre, marqué d'une pause, en raison d'un manque de main-d'œuvre. De retour en 2020.

N° mesure	Mesure/Description	Réalisée	Échéancier	Avancement
8.4	Poursuivre la collecte des carcasses d'animaux en période de chasse. Implanter un service de recyclage. Réévaluer cette mesure et la modifier au besoin.	Oui	2016 à 2020	Collectes réalisées jusqu'en 2018. Plusieurs rencontres sont prévues en 2019 afin de revoir cette mesure avec la nouvelle direction du service GMR de la MRC ainsi qu'avec la compagnie responsable des collectes.
8.5	Informé et sensibiliser les gestionnaires du MAPAQ, du MDDELCC et MFFP à la problématique concernant la gestion des carcasses d'animaux provenant de la chasse.	En cours	2016 à 2020	Rencontre en janvier 2017; peu de résultats concrets. Démarches toujours en cours (voir mesure 8.4).
8.6	Évaluer la possibilité d'implanter un service de compostage des carcasses d'animaux provenant de la chasse.	En cours	2017 à 2020	Toujours en cours (voir mesure 8.4). Évaluer la possibilité d'un composteur industriel.
Note : Les mesures 8.1 et 8.2 sont déjà prévues en vertu des ententes conclues avec certaines zecs du territoire.				

Objectif 9 : Mesures d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ)

N° mesure	Mesure/Description	Réalisée	Échéancier	Avancement
9.1	Réaliser la campagne de sensibilisation Loto-Écolo. En réévaluer la pertinence à compter de 2018.	Oui	2016 à 2020	La campagne a eu lieu en 2018. Une seule vérification des bacs a été faite plutôt que deux. En nouveauté, un total de 362 ICI ont été vérifiés sur tout le territoire. Une campagne publicitaire d'une valeur de 1000 \$ dans les médias locaux de la région a été remportée.
9.2	Réaliser des ateliers de sensibilisation dans les écoles primaires et secondaires, selon des thématiques variant d'une année à l'autre.	Oui	2016 à 2020	En 2018, l'activité de sensibilisation (<i>La course au recyclage</i>) a été renouvelée dans les CPE, en plus d'une nouvelle activité (<i>L'histoire des choses</i>) pour les écoles primaires de Sacré-Cœur, Tadoussac, Les Escoumins et Forestville. Deux activités ont également été présentées à la polyvalente des Berges suite à l'installation des îlots de tri.
9.3	Produire et diffuser le bilan annuel sur l'évolution de la mise en œuvre des mesures prévues au PGMR et l'atteinte des objectifs fixés.	Oui	2016 à 2020	Bilan complété. Résultats diffusés à travers les chroniques radios et la page mensuelle de la MRC (journal HCN).
9.4	Réviser entièrement la section GMR du site Web de la MRC pour inclure tous les renseignements et services disponibles en lien avec chacune des filières de MR. En assurer la mise à jour.	Oui	2016 à 2020	Les modifications ont été apportées. La mise à jour sur les services offerts par le service de la GMR est régulièrement effectuée.
9.5	Sensibiliser les citoyens et les ICI aux objectifs gouvernementaux liés au bannissement éventuel de l'élimination du papier-carton, du bois et de la matière organique dans son ensemble.	Oui	2016 à 2020	Toujours en cours à travers les chroniques, capsules (radio et télé), page Facebook et page mensuelle MRC (journal HCN).
9.6	Utiliser les médias sociaux pour promouvoir une saine GMR.	Oui	2016 à 2020	En continu. Une moyenne de 2 publications Facebook par semaine.
9.7	Assurer une présence continue dans les médias traditionnels régionaux (journal, télé, radio) afin de sensibiliser la population.	Oui	2016 à 2020	En 2018, en plus des 18 capsules diffusées 5 fois par jour et 7 jours sur 7, des chroniques radios aux deux semaines et entrevues télévisuelles mensuelles ont été réalisées. Un article par mois est également écrit pour le journal. Les mesures seront poursuivies en 2019.
9.8	Poursuivre la réalisation et la diffusion des écocapsules.	Oui	2016	Dix-huit écocapsules ont été produites et diffusées en 2018.

N° mesure	Mesure/Description	Réalisée	Échéancier	Avancement
			à 2020	
<p>Note : Certaines mesures d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) sont présentées avec d'autres catégories de mesures, lorsqu'elles concernent directement une filière.</p>				

Objectif 10 : Mesures de suivi

N° mesure	Mesure/Description	Réalisée	Échéancier	Avancement
10.1	Colliger, analyser et interpréter toutes les données en lien avec la GMR afin de dresser un bilan annuel.	Non	2016 à 2020	Retard dans la production du bilan; sera réalisée ultérieurement.
10.2	Assurer la mise à jour de l'inventaire des bacs et conteneurs des usagers du secteur ICI (à compter de 2016) et résidentiel (2017).	Oui	2016 à 2020	A été effectuée lors de la vente et distribution des conteneurs à chargement avant.
10.3	Évaluer la possibilité d'implanter une balance au centre de traitement intégré multimatière (CTIMM) et/ou à l'écocentre des Bergeronnes afin de préciser les données.	Oui	2018	Une balance a été installée à l'écocentre de Portneuf-sur-Mer, ainsi qu'une autre à l'écocentre des Bergeronnes en 2018. Entrée en fonction des 2 balances en 2019.
10.4	Réaliser une caractérisation des ordures permettant d'établir la performance de la MRC pour ainsi valider l'atteinte des objectifs fixés, en cours de réalisation du PGMR et à sa dernière année.	Non	2018 à 2020	Reportée en 2019.